

# La ville d'Écully

## Bureaux de vote et papiers à présenter pour voter

La ville d'Écully se compose de **11 bureaux de vote** répartis comme suit :

- › bureaux n°1 et n°2 : en mairie, place de la Libération.
- › bureau n°3 : groupe scolaire du Centre, 12 rue Benoit Tabard
- › bureau n°4 : groupe scolaire du Vallon de Grandvaux, avenue Paul Santy
- › bureaux n°5 et n°6 : groupe scolaire de Charrière Blanche, 31 chemin du Chancelier
- › bureaux n°7 et n°8 : groupe scolaire des Cerisiers, 59 chemin de la Sauvegarde
- › bureaux n°9 et n°10 : groupe scolaire du Pérollier, rue du Collovrier
- › bureau n°11 : salle polyvalente des Sources, 58 chemin de Montlouis.

Pour connaître votre bureau de vote de rattachement, contacter le service affaires générales, en mairie.



## Papiers d'identité à présenter pour voter

Pour voter, vous devez prouver votre identité. Les documents à présenter diffèrent selon que vous

votez en France ou à l'étranger, mais aussi selon votre nationalité et la taille de votre commune.


## Vous votez en France

### - Vous êtes Français

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- › Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- › Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- › Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- › Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- › Carte vitale avec photographie
- › Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- › Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- › Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- › Carte d'identité (en cours de validité) avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- › Permis de conduire sécurisé (en cours de validité) conforme au format "Union européenne"
- › Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- › Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

### **À savoir :**

dans une commune de moins de 1000 habitants, il est possible de [voter avec sa seule carte électorale](#) .

Vous êtes Européen :

Pour les élections municipales ou européennes seulement, [voir la liste des documents](#) 

## Devenez assesseur

**Lors des élections, afin d'assurer le bon déroulement des opérations de vote, la Ville fait appel aux électeurs écullois qui souhaiteraient participer en tant qu'assesseur.**

**Leur rôle est notamment de vérifier l'identité des électeurs et gérer la liste d'émargement. Merci de**


contacter les services municipaux : [affaires-generales@ville-ecully.fr](mailto:affaires-generales@ville-ecully.fr) ou Tél. : 04 72 18 10 00

## CONTACT

Annuaire des Services Municipaux  
Mairie

### Service affaires générales - état civil

Place de la Libération CS 80212  
69134 ÉCULLY CEDEX

 04 72 18 10 00

 [Courriel](mailto:affaires-generales@ville-ecully.fr)

 [VOIR LA FICHE](#)



#### MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération  
CS 80212  
69134 écully Cedex

##### HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h

Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même  
horaires sauf lundi : journée continue  
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.  
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout  
accepter

Personnaliser